

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 27 février 2023



Ordre du jour
du Conseil Municipal du 27 février 2023 à 20H00

- 1/ Tarification des locations des salles communales
- 2/ Plan de financement TE38 pour l'entoussissement des réseaux électricité/télécommunications rue de la Gare - mise à jour
- 3/ Droit de Prémption Urbain
- 4/ Questions diverses

Ce Conseil Municipal se déroulera dans la Salle du Conseil en Mairie

Fait à Vaulx Milieu, le 21/02/2023

Le Maire,

Dominique BERGER



**Mairie de Vault-Milieu
Séance du 27 février 2023**



MAIRIE DE VAULX-MILIEU

7, place de l'Eglise—38090 VAULX-MILIEU

04.74.94.27.64

POUVOIR

Je soussigné(e) *MATEO Roselyne*
agissant en qualité de *Conseillère municipale*
empêché(e) d'assister à *Conseil Municipal*
qui se tiendra le *27 février 2023*

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à
MR. LUQUAIN Rémi

Fait à VAULX-MILIEU,

Le déclarant

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 27 février 2023

Séance ordinaire du 27 février 2023

Le vingt-sept février deux mil vingt-trois à 20h00, le Conseil Municipal de Vaulx-Milieu, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BERGER Dominique, Maire.

Présents : Mrs BASSIERE Didier, BRAULT Jean-Pierre, FERLET Daniel, GAUTIER Sébastien, GOUTTEFANGEAS René, LEHALLE Philippe, LOCATELLI Pascal, LUQUAIN Rémi, METTEM Yves, RIVOIRE Gérard, SORRO Jean-Michel, Mmes BEDDOUCHE Marie, BERNET Corinne, DARMET Lise, HANIQUE Danielle, MILLE Christiane, PETIT Pierrette, POUDEVIGNE Magaly, RATONNAT Silke, TOROSSIAN Hortense.

Excusés : MATEO Roselyne donne pouvoir à LUQUAIN Rémi

Absent : /

Madame Lise DARMET a été élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 30 janvier 2023 :

Le compte-rendu de la séance du 30 janvier 2023 est approuvé.

Délibération n° 2023/06 : Tarifs de location des salles municipales

Monsieur le conseiller municipal délégué en charge du sport, des associations et des locations de salles expose :

La municipalité met à disposition des particuliers et des associations plusieurs salles de la commune. Il convient de réactualiser et de rationaliser les tarifs de location et les conditions de mise à disposition de ces salles.

Il est proposé à l'Assemblée d'appliquer les tarifs de location suivants aux particuliers vaulxois et associations, pour la salle de la Grange, la salle de réunions et la salle d'activités de l'Espace Culturel de Vaulx-Milieu, pour la salle des fêtes et pour la Halle municipale :

	ECVM LA GRANGE	ECVM SALLE DE REUNIONS	ECVM SALLE D'ACTIVITES (2)	SALLE DES FETES	HALLE MUNICIPALE
Expositions journée	1 gratuité par an pour les vaulxois et 50€ pour les suivantes 50€ pour non-vaulxois	1 gratuité par an pour les vaulxois et 50€ pour les suivantes 50€ pour non-vaulxois	1 gratuité par an pour les vaulxois et 50€ pour les suivantes 50€ pour non-vaulxois		
Expositions week-end	1 gratuité par an pour les vaulxois et 100€ pour les suivantes 100€ pour non vaulxois	1 gratuité par an pour les vaulxois et 100€ pour les suivantes 100€ pour non vaulxois	1 gratuité par an pour les vaulxois et 100€ pour les suivantes 100€ pour non vaulxois	→ Expositions	
1/2 journée en semaine				110€ pour les vaulxois	
Journée	110€ (1)			240€ pour les vaulxois	110€ pour les vaulxois
				3 gratuites par an pour les associations vaulxois	2 gratuites par an pour les associations vaulxois
Week-end ou 2 jours				380€ pour les vaulxois	
				3 gratuites par an pour les associations vaulxois	

(1) La location en journée de la salle de la Grange de l'ECVM s'entend de 9H à 21H.

(2) Les exposants sont prioritairement orientés vers la salle d'activités de l'ECVM.

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 27 février 2023

A noter : seule la location des salles de l'Espace Culturel de Vaulx-Milieu est ouvert aux non-vaulxoises, et ce, pour des expositions. La salle des fêtes et la halle municipale sont louées ou mises à disposition des particuliers vaulxoises et associations de la commune uniquement.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les tarifs de location des salles municipales ci-dessus présentés ;
PRECISE que les nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1^{er} mars 2023

Délibération votée par : 22 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Pascal LOCATELLI : Il n'existait pas de tarification pour la location des nouvelles salles de l'ECVM, il était donc nécessaire de remettre à plat les conditions tarifaires de l'ensemble des salles de la commune. Ces recettes permettent de payer une partie des frais de fonctionnement.

Délibération n° 2023/07 : Plan de financement TE38 pour l'enfouissement des réseaux électricité/téléphone rue de la Gare – mise à jour

Monsieur le 1^{er} adjoint en charge des finances expose :

Vu la délibération n°2022/23 du 23 mai 2022 approuvant une première version du budget prévisionnel pour l'enfouissement des réseaux électricité/téléphone rue de la Gare ;

Sur demande de la commune, Territoires d'Energie Isère (TE38) a étudié la faisabilité de l'opération d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication de la rue de la Gare. Un premier budget prévisionnel avait été approuvé en Conseil Municipal du 23 mai 2022. TE38 a actualisé ce plan de financement, qui doit donc être approuvé.

Le numéro d'opération est : 21-001-530 Enfouissement BT/FT rue de la Gare.

Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- | | |
|---|----------------|
| - Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 133 537€ |
| - Le montant total des financements externes s'élèvent à : | 56 151€ |
| - La contribution prévisionnelle aux investissements s'élève à : | 71 619€ |

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante à TE38,
- de l'obligation d'engager le montant total de la contribution au budget de la collectivité.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 27 février 2023

1- PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : 133 357€
Financements externes : 56 151€
Participation prévisionnelle : 77 386€
(frais TE38+ contribution aux investissements)

2- PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : **71 619€**

Ce montant doit être engagé au budget. Il pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération et d'un engagement complémentaire.

Le paiement se fera en trois fois : acompte de 30%, acompte de 50% puis solde.

Travaux sur réseaux de télécommunication

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- | | |
|---|----------------|
| - Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 20 305€ |
| - Le montant total des financements externes s'élèvent à : | 5 084€ |
| - La participation aux frais de TE38 s'élève à : | 661€ |
| - La contribution prévisionnelle aux investissements s'élève à : | 14 560€ |

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante à TE38,
- de l'obligation d'engager le montant total de la contribution au budget de la collectivité.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1- PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : 20 305€
Financements externes : 5 084€
Participation prévisionnelle : 15 221€
(frais TE38+ contribution aux investissements)

2- PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : **14 560€**

Ce montant doit être engagé au budget. Il pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération et

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 27 février 2023

d'un engagement complémentaire.

Le paiement se fera en trois fois : acompte de 30%, acompte de 50% puis solde

Délibération votée par : 22 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention

René GOUTTEFANGEAS : La première tranche de l'enfouissement des réseaux du quartier de Belmont est en cours de finalisation. L'enfouissement des réseaux rue de la Gare est prévu en 2023. Une première délibération a été votée en 2022 avec des montants prévisionnels et aujourd'hui nous délibérons sur le financement demandé par TE38 pour que les travaux puissent être réalisés à la fin de l'été ou au début de l'automne 2023. Il restera, en 2024 et 2025, à réaliser la fin de l'enfouissement des réseaux du quartier de Belmont (une délibération sera proposée à l'issue du vote du budget 2023). Les délibérations sont votées longtemps à l'avance afin d'anticiper les démarches à faire.

Délibération n° 2023/08 : Droit de Préemption Urbain

Monsieur le Maire expose

Trois projets de vente ont été notifiés à la Mairie. Il s'agit des biens suivants, soumis au Droit de Préemption Urbain :

- Une maison d'habitation cadastrée section AM n° 06 sise 126 avenue Georges Bizet ;
- Un appartement et garage cadastrés section B n° 1764 sis 14 rue du Pic Vert ;
- La vente porte sur 2/12èmes d'une parcelle de terrain à usage de voirie, cadastrée section AC n° 455 sise rue de La Bouvaresse ;

Ces biens ne présentant pas d'intérêt pour la commune, il est proposé à l'assemblée de ne pas exercer le Droit de Préemption Urbain à l'occasion de leur mise en vente.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de ne pas exercer le Droit de Préemption Urbain à l'occasion de la mutation des biens décrits ci-dessus pour les déclarations d'intention d'aliéner n° 06, 07 et 08 déposées respectivement en mairie le 25/01/2023 et les 15 et 22/02/2023.

Délibération votée par 22 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention.

Informations diverses :

Dominique BERGER :

● La consultation du public par voie électronique concernant le projet de lotissement de la Cime de Vaulx s'est terminée le 16 février 2023. 1 875 visiteurs ont consulté les pages dont 1 166 ont téléchargé au moins un document. 54 personnes (dont une bonne partie d'anonymes) ont déposé des observations et propositions.

Les réponses sont compilées dans un rapport qui sera accessible sur le site Internet de la commune en fin de semaine. Dominique BERGER souhaite échanger avec les habitants du Vert Village pour les rassurer concernant l'impact du lotissement sur la vie du quartier. Les deux promoteurs GANOVA et AST ont reçu les arrêtés de permis de construire signés par le Maire le 24 février 2023. Le délai de recours des tiers est de deux mois plus environ 4 mois de réponse pour la dérogation espèces protégées.

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 27 février 2023

- Lundi 6 Mars 2023 : Réunion des élus avec à l'ordre du jour le budget 2023 et l'enquête auprès du public sur le projet de lotissement Cime de Vaulx.
- Six platanes sur la commune sont à surveiller : 5 sur la place de l'église et 1 dans la cour de l'école Germaine Tillon. Une entreprise a été mandatée pour expertiser les platanes pendant les vacances de Pâques.
- 19 mars : commémoration à 9H au Monument aux morts de Vaulx Milieu, puis dans les autres communes avec la FNACA et les communes de St Marcel Bel Accueil et de L'Isle d 'Abeau.
- Dominique BERGER a déposé plainte suite aux dépôts sauvages sur la commune.
- Le Conseil Municipal du 20 mars sera consacré au vote du budget.

Magaly POUDEVIGNE :

28 février 2023 : organisation d'un exercice sur table du Plan communal de sauvegarde de 13H30 à 17H en Mairie.

Jean-Michel SORRO :

- Journée de l'environnement samedi 25 Mars : Le rendez-vous est à 8H30 au Kiosque bouliste. La matinée se terminera au Centre Technique avec une collation offerte.
- Un sondage sera réalisé auprès de la population pour connaître leur intérêt concernant le projet de jardins familiaux. Nous avons été sollicités par quelques habitants. Une réunion publique pourra être organisée en fonction du nombre de personnes intéressées.

Christiane MILLE :

- Mercredi 22 février 2023, un après-midi intergénérationnel était organisé au centre de loisirs L'Ile aux Kids. Les enfants étaient déguisés et les personnes âgées présentes avaient fait des crêpes. Prochaine date : le 29 mars.
- Une nouvelle journée de formation aux premiers secours PSC1 a eu lieu samedi 25 février avec 8 participants.

Rémi LUQUAIN :

- Vendredi 31 mars à 19H15 : accueil des nouveaux habitants salle de la Grange de l'Espace Culturel.
- Le prochain Vaulx Nouvelles sera publié fin mai.

Hortense TOROSSIAN :

- 25-26 mars 2023 : exposition peinture dans la grande salle de l'Espace Culturel
- 15 exposants sont prévus pour le marché artisanal du 8 mai, soit le double de l'édition 2022.

*
**

Prochain Conseil Municipal : lundi 20 mars 2023 à 20H
salle du Conseil Municipal

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 27 février 2023

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2023-06	Tarifs de location des salles municipales	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
2023-07	Plan de financement TE38 pour l'enfouissement des réseaux électricité/téléphone rue de la Gare – mise à jour	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
2023-08	Droit de Prémption Urbain	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 27 février deux mil vingt-trois et, ont signé le Maire et la Secrétaire

Signatures

BERGER Dominique	Maire	
Lise DARMET	Conseillère municipale	

Listes des membres présents :

BASSIERE Didier
BEDDOUCHE Marie
BERGER Dominique
BERNET Corinne
BRAULT Jean-Pierre
DARMET Lise
FERLET Daniel
GAUTIER Sébastien
GOUTTEFANGEAS René
HANIQUE Danielle
LEHALLE Philippe
LOCATELLI Pascal
LUQUAIN Rémi
METTEM Yves
MILLE Christiane
PETIT Pierrette
POUDEVIGNE Magaly
RATONNAT Silke
RIVOIRE Gérard
SORRO Jean-Michel
TOROSSIAN Hortense